



SOMMAIRE

Page 2, 3 : carte scolaire Page 4, 5 : congrès départemental
Pages 6, 7 : revue de presse Page 8 : AESH - adhésion

Appel des adhérents PE et AESH du SNUDI-FO 53

Paupérisation des profs et des AESH, Suppressions de postes, Inclusion scolaire systématique, Dégradation des conditions de travail

Le congrès du SNUDI-FO 53 affirme sa solidarité avec les peuples qui subissent directement les conséquences des politiques va-t'en-guerre et dénonce la spéculation qui en découle en France ainsi que l'inaction du gouvernement à ce sujet. Tous les produits augmentent ou vont augmenter, l'inflation va toucher tous les fonctionnaires de plein fouet.

Nous n'acceptons pas d'être à nouveau sacrifiés par le Gouvernement !

En pleine période inflationniste, le Gouvernement a décidé que les agents publics n'auraient toujours pas d'augmentation. Depuis le 2 mars, le prix des carburants a subi des hausses très importantes.

Nous n'avons pas à payer pour aller travailler !

Le point d'indice reste gelé, nos grilles indiciaires n'évoluent pas, la plupart des AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté ! Dans le même temps, l'actualisation de la Loi de programmation militaire adoptée le 19 mai accorde 36 milliards d'euros supplémentaires pour atteindre une dépense de 436 milliards d'euros sur la période 2024 – 2030. La paupérisation et la précarité de plus en plus prégnante de tous les fonctionnaires est donc un choix assumé du Gouvernement. Cette précarisation va entraîner inévitablement une vague sans précédent de démissions, alors que les services publics, l'école publique sont déjà à l'os.

Nous subissons depuis des années des suppressions de postes, l'inclusion systématique et indifférenciée... Cette année encore, 1 école publique sur 10 en Mayenne ferme une classe ; pire le directeur académique en application des politiques ministérielles impose 7 PAS au total, autant de postes de PE préemptés pour aller plus loin dans l'inclusion systématique.

Ça ne peut plus durer : Le congrès du SNUDI-FO 53 refuse l'inacceptable !

Dans l'immédiat, et face à l'inflation, le Gouvernement doit répondre de toute urgence à nos revendications salariales :

- Le dégel de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation
- L'augmentation de la valeur du point d'indice de 33% pour rattraper le pouvoir d'achat perdu
- L'augmentation indiciaire substantielle pour tous et sans contreparties

Le congrès du SNUDI-FO 53 revendique également la restitution des postes préemptés par les PAS et la création de 99 postes de PE en Mayenne pour répondre à tous les besoins (remplacement de toutes les absences, RASED complets, effectifs dans les classes, augmentation des décharges de direction...)

Le congrès du SNUDI-FO 53 estime que la baisse démographique est une opportunité d'améliorer les conditions de travail.

Si le gouvernement continue de nous mépriser et d'ignorer nos revendications, il prendra la responsabilité d'une grève longue et massive à la rentrée de septembre.

CARTE SCOLAIRE : FO À L'OFFENSIVE

Cette année encore, le SNUDI-FO a été à l'offensive pour défendre les écoles dans le cadre de la carte scolaire. Sans attendre les instances et groupe de travail, le syndicat a été reçu 2 fois en bilatérale par le DASEN, et le 10 mars au ministère, pour porter les revendications des écoles Mayennaises. Le ministre Geffray a d'ailleurs répondu en personne par courrier au SNUDI-FO 53 ! Retour sur une carte scolaire mouvementée, en lien avec un budget 2026 passé en force par le gouvernement Lecornu, avec ses soutiens politiques.

Pour rappel : -136 postes pour notre académie et -9 postes pour la Mayenne !

En France, 1891 suppressions de postes pour les écoles Publiques !

En Mayenne, 20 fermetures de classes dont la disparition d'une école !

Rassemblements, écoles bloquées, manifestations... le SNUDI-FO 53 a été le seul syndicat aux côtés des collègues et des parents mobilisés aux 4 coins du département. Période intense et sans répis : Il ne s'est pas passé une journée sans que celle-ci soit marquée par une mobilisation ici et là.

Avec l'action du SNUDI-FO 53, 7 ouvertures de classes ont pu être prononcées (Chailland, Gennes-Longuefuye, Le Bourgneuf La Forêt, Montsûrs (Jean Tardieu), Cossé le Vivien élémentaire et Hilard Laval.

Face à la mobilisation organisée avec FO, les personnels, les parents et les élus, grâce à l'implication du syndicat, le DASEN est donc revenu sur 5 situations : Pas de fermeture de classe à Cuillé, Argentré, Saint Ouen des Toits, Louvigné.

Obtention d'un moyen renfort à 50% à Saint Germain de Coulamer.

Pour autant, la situation reste inacceptable : moyens de remplacements insuffisants, manque de personnels RASED, ERSSEH, des classes chargées dans trop d'écoles...

Inacceptable : la fermeture d'une école publique (encore !) laissant plus de place encore aux écoles privées !

Inacceptable : la création de postes qui ne sont pas devant élèves mais qui entraînent des fermetures de classes : création de 5 PAS supplémentaires. **Au total 7 postes de PE sont pris pour ce dispositif, et dont FO demande la restitution.**

Carte scolaire 2026 : quatre projets de fermetures de classes annulés en Mayenne

31 mars, jour du CSA

FSU, UNSA et CGT avaient décidé de boycotter le CSA. Nous n'étions pas informés de cette démarche, contrairement au DASEN qui le savait depuis le lundi.

Pendant que **150 personnes** étaient rassemblées devant la DSDEN à l'appel de FO et de la FCPE, un rassemblement d'une cinquantaine de personnes se tenait à la préfecture, à l'appel de la FSU, UNSA et CGT. (Source Ouest France) - **Nous n'avons pas été sollicité pour ce rassemblement en préfecture et avons découvert son existence, lorsque nous avons proposé à tous les syndicats un appel unitaire pour le rassemblement devant la DSDEN -**

Faute de quorum le CSA n'a donc pas plus se tenir. **Nous avons toutefois pu rencontrer le DASEN et lui avons donc demandé de recevoir les délégations de parents, enseignants, ATSEM, et élus** venus des écoles de Ruillé-Froid-Fonds, Villiers Charlemagne, Alexain, St Germain le Guillaume, la Bigottière, Azé maternelle, Jean de la Fontaine Château-Gontier, Parné, Argentré, Cuillé, St Germain de Coulamer... Et tant d'autres !

Le DASEN a refusé de recevoir les délégations !

Des délégations venues de tout le département ont fait le déplacement, en voiture, à vélo, et en tracteur !

Pendant le rassemblement, plusieurs interventions au micro ont particulièrement touché les manifestants : un élu qui évoque la désertification de sa commune rurale et la nécessité de défendre ce qu'il reste de l'école publique, des parents qui témoignent de leur combat pour empêcher une fermeture de classe, des enseignants et des enseignantes qui témoignent de leurs conditions de travail...



Environ 150 personnes se sont rassemblées devant la DSDEN de Laval pour protester contre la carte scolaire 2026. © Auc...

CDEN du 9 avril : Pendant le CDEN, FO a demandé à ce que des délégations de parents et d'élus présents au rassemblement soient autorisées à rentrer à la préfecture pour être reçues en CDEN. Le DASEN et la préfète ont refusé.

Seuls FO et la FCPE sont venus soutenir cette demande légitime des parents qui manifestaient à l'extérieur.

Dans ces conditions inédites et par solidarité avec les collègues, parents et élus qui avaient fait le déplacement, FO et la FCPE ont décidé de quitter la réunion et ont claqué la porte du CDEN. L'UNSA, la CGT et la FSU sont restées.

Ici Mayenne : « Après environ deux heures de réunion, les représentants du SNUDI FO 53 et de la FCPE sont partis du conseil départemental de l'Éducation nationale avant son terme. *« C'est inédit. Nous avons claqué la porte parce que la carte scolaire est d'une violence inouïe et ne correspond pas aux besoins sur le terrain. Le DASEN et la préfète n'ont pas voulu recevoir les élus et parents d'élèves qui se sont mobilisées devant la préfecture. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*, détaille, Stève Gaudin, secrétaire départementale du SNUDI FO 53. »



Stève Gaudin réélu à la tête du syndicat d'enseignants FO



Stève Gaudin (à droite) a été réélu au poste de secrétaire départemental du Snudi-FO. | PHOTO : SNUDI-FO 53



● Maurane Speroni

Mardi, le congrès du syndicat d'enseignants Snudi-FO 53 a réuni près d'une cinquantaine de professeurs des écoles et AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) à Laval. Stève Gaudin a été réélu secrétaire départemental pour un mandat de deux ans.

« Ce congrès départemental confirme la place du Snudi-FO 53 comme premier syndicat des écoles publiques de la Mayenne, écrit le syndicat dans un communiqué de

presse. Cinquante-cinq correspondants de secteur sont répartis dans le département, le conseil syndical compte 34 membres et le bureau départemental sept membres.

« Les adhérents ont considéré que la résignation ne pouvait être de mise, relate Snudi-FO 53. Ils ont exprimé avec force que les professeurs des écoles et les AESH en avaient assez de subir des conditions de travail toujours plus dégradées. »



	Nom	Prénom		
1	Angot	Emilie	PE	
2	Bellan	Anaïs	PE	
3	Bizeul Gossant	Céline	PE	
4	Blanchet	Antoine	PE	
5	Colnot	Hélène	PE	Secrétaire adjointe
6	Denuault	Yoann	PE	
7	Desert	Marie	AESH	
8	Destoop	Catherine	PE	
9	Dubourg	Solene	PE	
10	Gaudin	Stève	PE	Secrétaire départemental
11	Gayssot	Frédéric	PE directeur	Secrétaire adjoint
12	Genet	Sandra	PE	
13	Gervot	Nathalie	ERSESH	
14	Goulet	Claire	PE	
15	Grandet	Pascal	PE retraité	
16	Guihal	Jennifer	PE	Membre bureau
17	Hellard	Samuel	PE	
18	Huet	Caroline	AESH	
19	Kuznicki	Clémentine	PE	
20	Le Fellic	Evelyne	PE	Trésorière
21	Le Mouroux	Audrey	PE directrice	
22	Martin	Matthieu	PE	
23	Martin	Emeline	PE	
24	Metayer	Candice	PE	
25	Monnier	Hélène	PE	
26	Moquet	Jean-Pierre	PE retraité	
27	Nicolaÿ	Marie	AESH	
28	Orain	Fabien	PE	Trésorier adjoint
29	Picchiottino	Chloé	PE	
30	Pichon	Cécile	PE	Membre bureau
31	Rêche	Sandra	PE	
32	Tessier	Anne Laure	PE	
33	Texier	Lise	PE	
34	Touzé	Sébastien	PE directeur	Archiviste

**LES 34 PE ET AESH
ÉLUS
AU CONSEIL SYNDICAL
POUR LES 2 ANNÉES À
VENIR
(EN GRAS LE BUREAU
DÉPARTEMENTAL)**



CONGRÈS DU SNUDI-FO 53

Mardi 2 juin 2026, le congrès du SNUDI-FO 53 a réuni près d'une cinquantaine de PE et AESH à Laval, en présence de Virginie Alvarez, secrétaire nationale SNUDI-FO et Sébastien Lardeux, secrétaire général de l'UD FO 53. Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Les discussions ont été riches, à l'image des interventions, avec au cœur des échanges la situation internationale, l'état de délabrement des services publics et celui de notre École publique, l'inclusion scolaire, la PSC...

Les débats et les échanges ont notamment porté sur la question des salaires, le manque de postes (absence de remplaçants, fermetures de classes, insuffisance des moyens RASED...), les liens entre l'augmentation des budgets militaires et leurs conséquences humaines et sociales, ainsi que sur un sujet omniprésent dans les échanges : les conséquences de l'inclusion systématique menée sans les moyens nécessaires. Cette politique, qui ne répond ni aux besoins des élèves ni à ceux des personnels, place trop souvent les équipes dans des situations de maltraitance institutionnelle et de culpabilisation devenues insupportables.

Un mandat clair a été fixé pour les deux années à venir, avec une [résolution](#) adoptée à l'unanimité.

Ce congrès départemental confirme la place du SNUDI-FO 53 comme premier syndicat des écoles publiques de la Mayenne. Il en ressort renforcé, avec des instances renouvelées et une équipe plus que jamais mobilisée pour défendre les revendications des personnels.

Ainsi, 54 correspondants de secteur sont répartis sur l'ensemble du département, un conseil syndical de 34 membres et un bureau départemental de 7 collègues constituent la nouvelle équipe du SNUDI-FO 53. Stève Gaudin a été réélu secrétaire départemental.

Les adhérents ont considéré que la résignation ne pouvait être de mise. Ils ont exprimé avec force que les professeurs des écoles et les AESH en avaient assez de subir des conditions de travail toujours plus dégradées, parfois jusqu'à exercer leurs missions sous la pression et parfois même dans la peur.

Moins d'un an avant les élections présidentielles, le congrès a rappelé la nécessité de l'indépendance syndicale en toute circonstance. Il n'y aura pas de consigne de vote, mais le rappel des fondamentaux, et des revendications.

Estimant que le syndicat constitue l'outil collectif indispensable pour organiser une résistance à la hauteur des attaques portées contre l'École publique, les services publics et l'ensemble des salariés, ils ont adopté à l'unanimité l'appel suivant :

« Si le gouvernement continue de nous mépriser et d'ignorer nos revendications, il prendra la responsabilité d'une grève longue et massive à la rentrée de septembre.

Pas de réponse aux revendications ? Pas de rentrée scolaire ! »



🔒 En Mayenne. "Des rémunérations insuffisantes" : les AESH dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail

REVUE

Actualités. Réunis en visioconférence le 9 juin à l'initiative de la FNEC FP-FO 53, les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap dénoncent une dégradation continue de leurs conditions de travail. Ils réclament un véritable statut, une hausse des salaires et la fin des affectations qu'ils jugent arbitraires.

Publié le 10/06/2026 à 10h55



Face à une situation jugée "inacceptable", les AESH portent leurs revendications auprès des autorités. - Ministère Education nationale - Illustration

Un formulaire sur un service d'aumônerie a été envoyé aux parents d'élèves du collège public Paul-Émile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne. La fédération FO de l'enseignement en Mayenne a dénoncé récemment "un document qui dépasse le cadre de la laïcité". Le document ne sera plus diffusé.

Un formulaire qui fait **beaucoup parler**. La fédération Force Ouvrière de l'enseignement en Mayenne a dénoncé dans un communiqué, publié le 17 mai 2026, la diffusion d'un document destiné aux parents d'élèves du collège Paul-Émile-Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne. Ce formulaire propose un service d'aumônerie de l'enseignement public pour les élèves catholiques. Pour le syndicat, *"ce document dépasse le cadre qui s'impose en matière de laïcité et de neutralité de l'école publique"*. On lit également dans ce document des explications sur le fonctionnement de l'aumônerie, ce qui s'apparente pour le syndicat à du prosélytisme, *"contraire au principe de laïcité"*.

Le document ne sera plus diffusé

Contactée, la direction académique répond ce jeudi à ICI Mayenne que *"un point a été fait avec le collège Paul-Émile Victor ainsi qu'avec la cellule académique laïcité concernant cette communication"* et il en ressort que, *"en l'état, le document produit par l'établissement ne sera plus diffusé"*. La direction académique rappelle également que *"dans un collège, un service d'aumônerie peut être mis en place à la demande des parents d'élèves et sur autorisation de la Rectrice, sa création suppose donc une demande préalable et une instruction par les services rectoraux avant toute mise en œuvre. Dans ce cadre, l'information des familles sur l'existence d'une aumônerie autorisée par le rectorat peut être assurée, dans le respect du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité du service public d'éducation"*.

CARTE SCOLAIRE. "Après le désert médical, le désert scolaire", plus de 150 classes sont menacées de fermeture en Pays de la Loire



Carte scolaire. "La Mayenne a besoin de 98 postes", selon le syndicat Snudi-Force ouvrière

Education. Alors que les opérations de carte scolaire débutent en Mayenne, le syndicat Snudi-Force ouvrière s'inquiète de la probable suppression de 9 postes d'enseignant dans les écoles publiques. Selon lui, 98 postes supplémentaires sont nécessaires dans le département.

Publié le 25/03/2026 à 11h47 - Par Simon Lebaron

Château-Gontier-sur-Mayenne

La direction académique de la Mayenne ne diffusera plus un formulaire jugé par un syndicat "contraire à la laïcité"



La fédération FO de l'éducation en Mayenne dénonce l'envoi d'un formulaire "qui dépasse le cadre qui s'impose en matiè...

"Il y a clairement une propagande assumée"

Pour la fédération, l'inquiétude porte autant sur le fond que sur la forme du document. Selon Stève Gaudin, le secrétaire départemental de la fédération FO de l'enseignement en Mayenne, les familles ne sont pas informées, elles sont **incitées** à participer à l'aumônerie catholique. *"Il y a clairement une propagande assumée, un discours religieux puisqu'il est question de la Bible, de la question de Dieu, des questions existentielles, qui n'ont pas leur place dans l'école publique"*, explique Stève Gaudin.

Sur le formulaire, que nous avons consulté, plusieurs en-têtes apparaissent : ceux du ministère de l'Éducation nationale, de l'Académie de Nantes, du collège Paul-Émile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne et du service diocésain de l'aumônerie de l'enseignement public. C'est ce qui interroge la fédération. *"On ne sait pas si c'est une initiative du rectorat, du directeur académique, ou alors, plus grave encore, si c'est vraiment l'Église qui a une certaine influence sur ce cadre-là, et là, ce serait encore plus grave."*

Le diocèse, que nous avons contacté, explique qu'il n'est **en aucun cas responsable** de cette diffusion faite par l'établissement. Le formulaire est partagé aux parents depuis des années, sans que ça n'interroge jusque-là. Sauf que cette fois-ci, des parents d'élèves ont alerté la fédération FO de l'éducation en Mayenne. Cette dernière demande que cette pratique cesse. *"De notre point de vue, il s'agit d'une forme de prosélytisme, l'école publique doit garantir les principes, les fondamentaux en matière de laïcité, elle doit garantir la neutralité de l'école."*

Accueil > Pays de la Loire > Château-Gontier-sur-Mayenne

« Nos enfants sont épanouis » : à Château-Gontier, les parents de cette école s'opposent à la fermeture d'une classe

Mercredi 1er avril 2026, une vingtaine de personnes s'est mobilisée devant le groupe scolaire Yves-Duteil-Jean-de-la Fontaine, à Château-Gontier-sur-Mayenne. Ils s'opposent à la fermeture annoncée d'une classe à la rentrée prochaine.

Ouest-France
Émilie Ginestou
Publié le 01/04/2026 à 17h27

Lire le journal

LIRE PLUS TARD



Des parents, élèves, enseignants et représentants syndicaux se sont mobilisés devant le groupe scolaire Yves Duteil-Jean-de-la-Fontaine, à Château-Gontier-sur-Mayenne, mercredi 1er avril 2026. | OUEST-FRANCE

🔒 « On continuera jusqu'à ce que ça change » : école morte contre la nouvelle carte scolaire en Mayenne

Pour protester contre la nouvelle carte scolaire, un mouvement « école morte » aura lieu ce mardi 31 mars 2026 en Mayenne. Deux manifestations sont prévues à Laval devant les locaux de l'éducation nationale et devant la préfecture.

C'est école morte ce mardi 31 mars 2026 en Mayenne, comme un peu partout en France. Une mobilisation qui vise à protester contre la nouvelle carte scolaire qui prévoit 25 suppressions de classe dans le primaire (en école élémentaire et maternelle). À Laval, deux manifestations sont organisées. La première, à l'appel du syndicat Snudi-FO (Force ouvrière) et de la FCPE 53 (fédération de parents d'élèves) aura lieu devant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN 53) alors que s'y tiendra une réunion sur le sujet.

Stève Gaudin, secrétaire départemental du Snudi-FO, prédit une forte mobilisation : « **Il y a beaucoup de solidarité d'écoles qui ne sont pas concernées et qui vont se mettre en grève** ». Selon le syndicaliste, une trentaine d'écoles sur les 200 écoles publiques de la Mayenne seront en grève ce mardi, dont la moitié sera fermée. Contactée, la DSDEN prévient : « **Comme pour chaque mouvement social, les services de l'Éducation nationale assurent un suivi de la situation en lien avec les écoles concernées. L'accueil des élèves sera assuré, conformément aux obligations réglementaires. Des dispositions pourront être mises en place localement, en fonction du niveau de mobilisation constaté dans chaque école, afin de garantir la sécurité et la prise en charge des élèves** ». »

Stève Gaudin poursuit : « **Depuis 2017, 150 classes ont été fermées en Mayenne, ce qui représente environ 100 postes en moins. Cela touche surtout les zones rurales. Dans les villages, l'école publique, c'est le poumon. S'il n'y a plus d'école, il n'y a plus rien** ».

Laïcité : victoire de la fédération FO de l'enseignement en Mayenne

Suite à l'intervention de la FNEC FP-FO 53 auprès du directeur académique, le formulaire confessionnel à caractère religieux et ostentatoire diffusé dans un collège public du département a été retiré. C'est la reconnaissance de l'alerte fondée de FO... C'est aussi une victoire syndicale pour la défense de la laïcité et de l'École publique.

La fédération FO de l'enseignement en Mayenne restera pleinement mobilisée face à toute remise en cause des principes républicains, contre tout entrisme de la propagande religieuse dans l'École publique et pour faire respecter sa neutralité.

Pour Steve Gaudin, la situation n'évolue pas malgré la répétition des crises. " C'est du déjà-vu, il n'y a rien de nouveau et aucune décision concrète n'est prise. Aujourd'hui, on se retrouve avec des salles de classe où le thermomètre affiche 33°C ou 34°C, dit-il. En attendant, ce sont les familles et les enseignants qui s'organisent et se débrouillent comme elles peuvent pour gérer la situation cette semaine."

La carte scolaire devait être à l'ordre du jour d'un comité spécial d'administration (CSA) ce même jour. Trois syndicats sur quatre ne sont pas venus, le quorum n'a pas été atteint, la réunion n'a pas eu lieu. Elle est reportée à la semaine prochaine. En quelques jours, ce projet a été revu selon Stève Gaudin, secrétaire départemental du Snudi-FO : « **Nous avons obtenu l'annulation de quatre fermetures de classes à Cuillé, Argentré, Évron (Jean-Monnet) et Saint-Ouën-des-Toits** ». »

« C'est une épée de Damoclès »

Mais des représentants de ces écoles ont tout de même fait le déplacement en attendant la confirmation officielle. Sandra Rêche, enseignante en CM2 à Argentré, explique : « **On a appris mercredi** » [NDLR le 25 mars 2026]« **que le projet de carte scolaire prévoyait une fermeture dans notre école. Actuellement, nous sommes 21 à 27 par classe. Avec une fermeture, nous serions en moyenne 24. Nous sommes maison d'accueil d'urgence, nous avons des élèves qui ont des difficultés personnelles et pédagogiques et qui demandent du temps. Si nous avons plus d'élèves par classe, nous avons moins de temps pour eux** ». Aujourd'hui, c'est donc le soulagement. Tout en conservant de la vigilance : « **Chaque année se pose la question des fermetures de classe. C'est une épée de Damoclès que nous avons au-dessus de la tête dès qu'il y a des départs à la retraite**... »

Canicule. "Des classes à 34°C" : malgré l'alerte des syndicats, les écoles de la Mayenne restent ouvertes

Actualités. Face à une vigilance orange et des températures frôlant les 36°C, FO et la CGT Educ'action 53 alertent sur l'impact des fortes chaleurs dans les établissements scolaires. Ils dénoncent des locaux devenus "impropres" à l'accueil et exigent des mesures d'urgence pour protéger les élèves et les personnels.

Publié le 26/05/2026 à 09h34, mis à jour le 26/05/2026 à 18h37 - Par Clémentine Marié

Alors que Météo-France annonce des températures pouvant atteindre 36°C mardi 26 mai 2026, plaçant le département en vigilance orange, les syndicats enseignants alertent sur la hausse des températures au sein des bâtiments administratifs et scolaires.

Risques sanitaires et insuffisance des moyens

Dans un courrier adressé à la préfète de la Mayenne et au directeur académique lundi 25 mai 2026, la FNEC-FP FO 53 souligne que cette situation expose les usagers et les agents à *"des risques sérieux pour leur santé et leur sécurité"*. L'organisation rappelle que l'année dernière, *"plusieurs enseignants avaient été victimes de malaises dans des salles de classe surchauffées"*, et que des assistants d'élèves en situation de handicap (AESH) avaient signalé *"plusieurs malaises d'élèves : nausées, saignements de nez, maux de tête"*.

- **Lire aussi : Polémique au collège Paul-Emile-Victor : le formulaire sur l'aumônerie retiré du dossier d'inscription**

Le syndicat juge insuffisantes les mesures actuelles, telles que la distribution de ventilateurs – qui *"ne permettent bien souvent pas de rendre supportables des locaux fortement surchauffés"* –, et estime que les personnels sont *"livrés à eux-mêmes dans des établissements parfois devenus impropres à l'accueil du public"*. Des inquiétudes spécifiques sont exprimées pour les personnels vulnérables (femmes enceintes, pathologies chroniques).

Recours au Code du travail et demande de fermetures

Pour appuyer sa démarche, FO invoque le décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur, lequel prévoit que *"lorsque les mesures de prévention mises en œuvre demeurent insuffisantes [...], l'arrêt de l'activité doit être décidé"*. La revendication du syndicat est explicite : *"Nous demandons la fermeture, a minima l'après-midi, des établissements scolaires et administratifs ne disposant pas de système de climatisation adapté."*

Motion des AESH mayennais, réunis avec FO

Réunis le 9 juin 2026 en visio à l'initiative de la FNEC FP-FO 53, les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) expriment leur profonde inquiétude, et surtout leur colère face à la dégradation continue de leurs conditions de travail et de rémunération.

Nous, AESH sommes des professionnels. Nous sommes indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Nous subissons toujours :

- des contrats précaires et des temps partiels imposés ;
- des rémunérations insuffisantes qui ne permettent pas de vivre dignement ;
- des conditions de travail dégradées (multiplication des accompagnements, déplacements non compensés, manque de reconnaissance, perte de sens de l'accompagnement en lien avec la gestion de l'inclusion scolaire indifférenciée, arbitraire pour nos affectations, etc...) ;
- des affectations parfois imposées, sans règle ni transparence, dans l'arbitraire le plus total ;
- des déplacements parfois imposés en cours d'année sans respect ni de nos missions d'accompagnement, ni de nos liens avec les élèves et les équipes, sans tenir compte des besoins des élèves
- une absence de véritable statut de la Fonction Publique.

Nous refusons le tri des AESH pour un pseudo statut qui ne répond pas à nos revendications !

Face à cette situation inacceptable, nous revendiquons :

- Un vrai Statut de fonctionnaire pour tous les AESH à 24h temps plein

- L'augmentation immédiate des salaires des AESH
- L'abandon des PAS, des PIAL et de la politique de mutualisation
- La mise en place immédiate de la subrogation
- L'octroi effectif des jours de fractionnement : **si on nous les refuse qu'on nous les paye !**
- Des AESH remplaçants
- L'harmonisation départementale des règles et des fiches de vœux pour les affectations des AESH
- L'arrêt des changements d'affectation arbitraires et non choisis en cours d'année
- Une vraie formation rémunérée sur temps de travail et anticipée
- La défense de l'enseignement spécialisé
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive

Les AESH mandatent la FNEC-FP FO 53 pour porter ces revendications auprès des autorités départementales, académiques et ministérielles et pour organiser toute mobilisation nécessaire à leur satisfaction.

Nous avons pris connaissance d'un appel à bloquer la rentrée scolaire si les revendications n'étaient pas satisfaites. Nous avons pris connaissance d'un appel à monter à Paris le 5 novembre pour les revendications. Nous déclarons que nous sommes prêts à y répondre et nous invitons nos collègues AESH à en discuter dans leurs établissements.

Adopté à l'unanimité

Vos représentants SNUDI-FO 53 sont disponibles tous les jours, y compris soirs, le mercredi et weekends.
Stève Gaudin, Hélène Colnot, Frédéric Gayssot, Cécile Pichon, Fabien Orain, Evelyne Le Fellic, Sébastien Touzé, Emilie Angot, Jennifer Guihal, Samuel Hellard



**Élections
professionnelles
2026**

**FNEC FP
FO**

du 3 au 10 décembre

je vote

FNEC FP-FO

C'EST DÉCIDÉ, JE ME (RE)SYNDIQUE !

Syndiquez vous au **SNUDI-FO**, le 1er syndicat des écoles publiques du 53.
66 % de la cotisation est déductible de votre impôt. (ou reversés par chèque ou virement en crédit d'impôt) - mensualisation possible !

Exemple : PE à l'échelon 6 – adhésion 170 euros – coût réel : 57,8 euros (soit 4,82 euros par mois !)

AESH : 40 euros (soit 13,60 euros par an après déduction fiscale ou crédit d'impôt ou 1,13 euros par mois)

Avec votre carte, et sans augmentation des cotisations, vous bénéficiez d'une assistance juridique dans le cadre de vos fonctions.

Groupe Facebook FO privé
Réservé aux PE du 53 avec 375 PE
Echanger, s'informer, poser des questions, trouver des réponses...

Professeurs des écoles publiques de Mayenne

Rejoindre le groupe

